



Kolly Nicolas / Peiry Stéphane, députés	
Situation carcérale dans le canton de Fribourg	
Cosignataire : ---	Direction : DSJ
Réception au SGC : 19.06.2013	Transmission à la Direction : *28.06.2013

Dépôt et développement

La criminalité est en constante hausse dans notre canton¹. A titre d'exemple, les vols par effraction ont augmenté de 35 % en une année et même de 58 % en ce qui concerne les vols par effraction dans un véhicule, les vols à l'étalage de 64 %, les oppositions aux actes de l'autorité de 48%. La police est débordée et il est impératif qu'elle puisse compter sur une justice performante. Rien ne sert d'arrêter un criminel, si c'est pour qu'il recommence le lendemain.

A ce sujet, la situation des places de prison provisoires nous interpelle. D'après le rapport du Conseil de la magistrature, le nombre de jours de détention provisoire est passé de 14'502 en 2011 à 20'357 en 2012. A titre de comparaison, il y avait 8921 jours de détention provisoire en 2009 ! Il serait inadmissible qu'une personne qui devrait être mise en détention préventive, ne le soit pas en raison du manque de places de détention préventive. Le canton de Fribourg ne dispose que de 41 places de détention provisoire plus 5 à la prison de Romont, bien que la fermeture de cette dernière ait été annoncée². En parallèle à cela, le canton de Vaud annonce l'ouverture de nouvelles places de détention préventive, 80 nouvelles places pour 2013³ et 80 autres pour 2014.

Par ailleurs, la surpopulation carcérale dans les cantons de Genève et Vaud est très préoccupante. A titre d'exemple, la surpopulation de la prison de Champ-Dollon à Genève est de l'ordre de 200%. Cette surpopulation est telle que les conditions de détention ont été jugées illégales, ce qui pourrait amener le canton à indemniser les détenus⁴. Dans ces deux cantons, le Conseil d'Etat a pris des mesures pour fournir de nouvelles places de prison.

Qu'en est-il dans le canton de Fribourg ? Dans notre canton, le rapport annuel 2012 des Etablissements de Bellechasse informe seulement que « à l'instar de 2011, 2012 a vu les demandes de placements aux Etablissements de Bellechasse dépasser de loin les capacités dont nous disposons ».

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat un rapport sur la situation carcérale dans le canton de Fribourg. Nous demandons en particulier que le Conseil d'Etat analyse et informe le Grand Conseil des points suivants :

- > Quel est le nombre de places de détention préventive effectif dans notre canton et son taux d'occupation durant ces 24 derniers mois ?
- > Des personnes ont-elles échappé à une mise en détention préventive pour cause de manque de places de détention et si oui combien ? Comment fait-on lorsque toutes les places de détention préventive dans le canton sont occupées (utilisation de places dans d'autres cantons),

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

¹ Statistiques annuelles 2012 de la Police cantonale du 22 mars 2013.

² Propos de Monsieur le Conseiller d'Etat Erwin Jutzet lors de la session de novembre 2012 du Grand Conseil, p. 2037 du Bulletin du Grand Conseil.

³ Communiqué de presse du Conseil d'Etat vaudois du 6 mai 2013.

⁴ Article du journal le Temps du 6 juin 2013 « conditions de détention non conformes à Champ-Dollon ».

respectivement quels sont les éventuels coûts d'utilisation de places de détention préventive dans d'autres cantons ?

- > Quelles sont les prévisions en ce qui concerne le besoin de places de détention provisoire ces prochaines années, tenant compte de l'augmentation de la criminalité dans notre canton ainsi que de la croissance démographique ?
 - > Quelles sont les solutions pour pallier le manque de places de détention préventive : création de nouvelles places ? L'agrandissement des prisons existantes est-il envisagé ? Où pourraient être construites de nouvelles places de détention provisoire ? Serait-il envisageable de rouvrir les prisons de Bulle et de Romont ?
 - > Quelle est la situation carcérale pour l'exécution des peines : le canton de Fribourg dispose-t-il de suffisamment de places pour l'exécution des peines ? Quel est le taux d'occupation des prisons fribourgeoises ?
 - > Existe-t-il une planification quant aux besoins carcéraux dans notre canton ces prochaines années. Si oui, quel est son contenu et si non, le Conseil d'Etat va-t-il en établir une ?
 - > Le personnel carcéral est-il suffisant ?
-